Envoyé en préfecture le 17/09/2021
Reçu en préfecture le 17/09/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210914-CP_20210914_006-DE

Communauté D'AGGLOMERATION PAYS BASQUE EUSKAL HIRIGUNE Elkargoa

Publié le 17/09/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL PERMANENT

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021

OJ N° 006 - Transition écologique et énergétique - Agglomération citoyenne. Convention avec le CLER - Réseau pour la transition énergétique - au titre de l'accès aux outils d'animation du dispositif Déclics.

Date de la convocation : 8 septembre 2021
Nombre de conseillers en exercice : 70
Président de séance : Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque

PRESENTS :
ALDANA-DOUAT Eneko ; ARAMENDI Philippe ; AROSTEGUY Maider ; BARANTHOL Jean-Marc ; BERTHET André ; BISAUTA Martine ; BLEUZE Anthony ; BOUR Alexandra ; BURRE-CASSOU Marie-Pierre (jusqu'à l'OJ N°34) ; BUSSIRON Jean-Yves ; CARRERE Bruno ; CARRIQUE Renée ; CASCINO Maud ; CHASSERIAUD Patrick (à compter de l'OJ N°12 et jusqu'à l'OJ N°55) ; CHAZOUILLERES Edouard (jusqu'à l'OJ N°10) ; CURUTCHARRY Antton ; CURUTCHET Maitena ; DAGORRET François ; DARRICARRERE Raymond ; DEMARCQ-EGUIGUREN Solange ; DEQUEKER Valérie ; DURRUTY Sylvie ; ECENARRO Kotte ; ERREMUNDEGUY Joseba ; ETCHEGARAY Jean-René ; FONTAINE Arnaud ; FOURNIER Jean-Louis ; GASTAMBIDE Arño ; HARDOUIN Laurence ; HIRIGOYEN Roland ; HOUET Muriel ; HUGLA David ; IDIART Dominique ; IHIDOY Sébastien (jusqu'à l'OJ N°26) ; INCHAUSPÉ Laurent ; IPUTCHA Jean-Marie ; IRIART Alain ; IRIART Jean-Pierre ; KAYSER Mathieu ; KEHRIG COTTENÇON Chantal ; LACOSTE Xavier ; LAFLAQUIERE Jean-Pierre ; LASSERRE Marie ; LAUQUÉ Christine (à compter de l'OJ N°9) ; LEIZAGOYEN Sylvie ; MARTIAL ETCHEGORRY Nathalie ; MASSONDO Charles (jusqu'à l'OJ N°26) ; MILLET-BARBÉ Christian ; NADAUD Anne-Marie ; NARBAIS-JAUREGUY Eric (jusqu'à l'OJ N°26) ; OÇAFRAIN Gilbert ; OLÇOMENDY Daniel ; PARGADE Isabelle ; QUIHILLALT Pierre ; SAMANOS Laurence ; SERVAIS Florence.

ABSENTS OU EXCUSES :
ALLEMAN Olivier ; ALZURI Emmanuel ; BACH Fabrice-Sébastien ; DURAND-PURVIS Anne-Cécile ; ELISSALDE Philippe ; ETCHEVERRY Pello ; ETXELEKU Peio ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole ; IRIGOYEN Jean-François ; LABORDE LAVIGNETTE Jean-Baptiste ; LACASSAGNE Alain ; OLIVE Claude ; SANSBERRO Thierry ; UGALDE Yves.

PROCURATIONS :
ALLEMAN Olivier à BLEUZE Anthony ; IRIART BONNECAZE DEBAT Carole à CARRERE Bruno ; LACASSAGNE Alain à HARDOUIN Laurence.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Eneko ALDANA-DOUAT

Modalités de vote : Vote à main levée

Envoyé en préfecture le 17/09/2021
Reçu en préfecture le 17/09/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210914-CP_20210914_006-DE

OJ N° 006 - Transition écologique et énergétique - Agglomération citoyenne.
Convention avec le CLER - Réseau pour la transition énergétique - au titre de l'accès aux outils d'animation du dispositif Déclics.

Rapporteur : Madame Solange DEMARCQ-EGUIGUREN

Mes chers collègues,

Le dispositif Déclics est un programme national de sensibilisation et d'actions en matière d'écogestes. Destiné aux familles, il se décline en différents défis organisés sur les territoires par les acteurs locaux : défis sur l'énergie, l'eau, les déchets et, depuis 2021, l'alimentation.

Le principe des défis est le suivant : les participants, réunis en équipe, s'engagent à modifier leurs comportements dans la vie quotidienne, au sein de leur foyer, afin de contribuer, à leur niveau, à la lutte contre le réchauffement climatique et à la préservation de l'environnement. Les participants peuvent être des familles, des couples, des personnes seules, propriétaires ou locataires de leur logement.

L'animation qui leur est proposée est à la fois ludique et pédagogique. Un outil de type « plateforme numérique » permet d'enregistrer et de suivre ses résultats. Des animations (ateliers, rencontres) sont aussi proposées tout au long des défis afin de stimuler et accompagner les participants dans l'adoption d'écogestes.

A l'échelle nationale, le dispositif est coordonné par le CLER - Réseau pour la transition énergétique. A l'échelle locale, il est animé par les territoires (ville, intercommunalité, pays, etc.). Le CLER met à leur disposition divers outils parmi lesquels :

- une plateforme numérique https://www.defis-declics.org/fr/ . Celle-ci permet aux territoires de configurer un espace personnalisé permettant l'inscription des participants et un suivi automatisé de leurs résultats. Des fonctionnalités d'animation sont aussi proposées (liste de discussion, alertes email…). La hotline est assurée par le CLER ;
- des documents de communication (affiches, flyers) personnalisables ;
- des supports pédagogiques (guides).

Le CLER anime aussi le réseau des territoires investis dans le dispositif et propose des rencontres régulières qui sont le lieu d'échanges de bonnes pratiques entre territoires.

Depuis 2018, la Communauté d'Agglomération, dans le prolongement des anciennes intercommunalités, soutient l'organisation et l'animation de Déclics sur les thématiques de l'énergie et de l'eau.
Le dispositif est animé par les deux Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) du territoire, le CPIE Pays Basque et le CPIE Littoral Basque, formés spécifiquement à la méthodologie et aux outils Déclics.
Depuis 2021, ce dispositif a été étendu à tout le Pays Basque et porte désormais sur deux thématiques : l'énergie et l'eau (accompagnement à la réduction des consommations) en hiver, l'alimentation (adoption de pratiques alimentaires saines et durables) au printemps.

La Direction Transition Ecologique et Energétique - Agglomération Citoyenne assure le suivi du projet. Elle est également l'interlocutrice du CLER et participe aux instances de pilotage nationales de Déclics, aux côtés de quelques autres grandes agglomérations (Nantes Métropole, Bordeaux Métropole, Lille Métropole).

Envoyé en préfecture le 17/09/2021
Reçu en préfecture le 17/09/2021
Affiché le
ID : 064-200067106-20210914-CP_20210914_006-DE

Afin de permettre à la Communauté d'Agglomération Pays Basque et aux deux CPIE animateurs de bénéficier de l'accompagnement du CLER et d'accéder à ses outils, il est proposé de conclure avec ce dernier une convention et d'approuver le versement d'une participation de la Communauté d'Agglomération à hauteur de 2 500 €, conformément au barème fixé à l'article 6 de la convention.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 31 juillet 2020 portant délégation au Conseil permanent de certaines attributions, notamment pour « Individualiser et attribuer les subventions ou participations, dans les enveloppes inscrites en section de fonctionnement des budgets communautaires » et « Conclure les contrats, conventions, chartes de partenariat avec divers organismes (y compris collectivités et établissements publics) dans le cadre des politiques communautaires, les avenants aux contrats existants et décider de toutes résiliations » ;

Le Conseil permanent est invité à :

- approuver, dans le cadre de l'accompagnement technique de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, l'attribution d'une participation à hauteur de 2 500 € au profit du CLER – Réseau pour la transition énergétique ;
- approuver les termes de la convention correspondante ci-annexée, et autoriser Monsieur le Président ou son représentant à la signer.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2021 – Chapitre 011 – Nature 6281**.**

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour : 57
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0
Non votants : 0

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Signé électroniquement par : Remi Bochard
Date de signature : 17/09/2021
Qualité : Directeur général des services